



### 3. LES COOPÉRATIVES DE TRANSPORTS

#### Le transport, une coopération en plein développement

Dans le secteur du transport routier de marchandises, les coopératives peuvent se constituer sous deux formes :

- > sociétés coopératives de production (Scop) dans lesquelles des personnes physiques exploitent un fonds de commerce en commun ;
- > coopératives d'entreprises qui constituent un regroupement horizontal de PME/TPE, où toutes les entreprises membres ont le même pouvoir.

Les coopératives et groupements ont connu un développement notable dans la phase de libéralisation du transport. Ils participent significativement à la structuration de l'offre dans le déménagement, le transport léger de proximité, le transport général de marchandises, certains espaces régionaux.

La coopération dans les transports s'est développée depuis une quarantaine d'années avec un accent mis d'abord sur le regroupement d'entreprises artisanales pour un service de proximité, puis sur les flux à grande distance pour l'industrie et la grande distribution, et, plus récemment, avec une recherche de modèles transnationaux dans le cadre européen. Les groupements d'entreprises de transport sont discrets, nombreux, de tailles et d'activités variées. Si 2 à 3% des artisans transporteurs adhèrent à des coopératives, les groupements de PME rassemblent autour de 10% des entrepreneurs.

Le groupement permet de mutualiser les achats des transporteurs afin d'obtenir de meilleures conditions de la part des fournisseurs. L'apport central de la coopérative d'entreprises de transport est la vente en commun de la prestation de services.

#### Structure nationale :

France Groupements

[www.france-groupements.com](http://www.france-groupements.com)

#### L'union fait la force, aussi dans le transport de voyageurs

« Première structure de ce type en France à sa création en 2002 par trois dirigeants de PME familiales, la Coopérative des Autocaristes Réunis (CAR) rassemble aujourd'hui six entreprises de transport de voyageurs du Gard. La démarche consiste à se grouper pour conquérir ensemble des marchés auxquels chacun dans sa seule entité ne pourrait prétendre. CAR répond aux appels d'offres et redonne ensuite aux entreprises de transport concernées le marché en fonction de leur implantation géographique au sein du département. Face à la concurrence de grands groupes de transport possédant de puissantes filiales, les indépendants ont peu de chance de résister à long terme.

L'intérêt de la coopérative est d'afficher dans la réponse aux appels d'offre une force de frappe alliant une meilleure qualité pour un prix raisonnable. Se grouper rassure le client sur une défaillance éventuelle de son transporteur local. »

CHIFFRES CLÉS  
2010 :

**Adhérents de France Groupements :**

**46** coopératives et groupements

**816** associés coopérateurs

**1655** salariés

**145,2** millions d'euros de chiffre d'affaires global

**4 200** entreprises

**420** groupements dont plus de **180** coopératives

**16 000** salariés et coopérateurs confondus

**2%** des TPE et **10%** des PME adhèrent à au moins un groupement sous quelque forme que ce soit.



**Christophe Pradeau,** directeur de la Coopérative des Autocaristes Réunis (CAR)

CAR EN CHIFFRES

**6** sociétés de transport

**180** collaborateurs

**177** autocars

Implantation : Gard

[www.coopcar.fr](http://www.coopcar.fr)